

Linguistische
Arbeiten

13

Herausgegeben von Herbert E. Brekle, Hans Jürgen Heringer,
Christian Rohrer, Heinz Vater und Otmar Werner

Christian Rohrer / Nicolas Ruwet

Actes du Colloque
Franco-Allemand
de Grammaire
Transformationnelle

I. Etudes de Syntaxe

Max Niemeyer Verlag
Tübingen 1974



ISBN 3-484-10205-5

© Max Niemeyer Verlag Tübingen 1974

Alle Rechte vorbehalten. Ohne ausdrückliche Genehmigung des Verlages ist es auch nicht gestattet, dieses Buch oder Teile daraus auf photomechanischem Wege zu vervielfältigen. Printed in Germany

INHALTSVERZEICHNIS

BAND I.: ETUDES DE SYNTAXE

Vorwort	VII
I. LINGUISTIQUE THEORIQUE	
A) Grammatologie	
<i>Jacques Lerot. Schéma d'une syntaxe transformationnelle à niveaux multiples</i>	1
II. ETUDES DE SYNTAXE	
A) Syntaxe descriptive du français	
<i>Paul Hirschbühler. La dislocation à gauche comme construction basique en français</i>	9
<i>Christoph Schwarze. Les constructions du type "Je le vois qui arrive"</i>	18
<i>Hélène Huot. Les relatives parenthétiques</i>	31
<i>Judith McA'Nulty. Les phrases constituantes de la structure sous-jacente</i>	63
<i>Jean-Claude Milner. Les exclamatives et le complementizer</i>	78
<i>Jürgen M. Meisel. A possible constraint on WH questions in French</i>	122
<i>Benoit de Cornulier. "Pourquoi" et l'inversion du sujet non clitique</i>	139
<i>Hans-Georg Obenauer. Combien je suppose qu'il faut de règles pour isoler combien. Deux aspects de la syntaxe de combien</i>	164
B) Syntaxe descriptive de l'anglais	
<i>Lyle Jenkins. Cleft Reduction</i>	182
<i>Joseph Emonds. Parenthetical Clauses</i>	192
C) Syntaxe descriptive du néerlandais	
<i>Henk van Riemsdijk. A propos de l'extension du principe A-sur-A aux syntagmes prépositionnels</i>	206

PROJET DE PREFACE

Ce livre est l'aboutissement d'un projet, formé il y a bientôt deux ans, par le Lehrstuhl für romanische Sprachen und theoretische Linguistik de l'Université de Stuttgart, le Département de linguistique générale de l'Université de Paris VIII (Vincennes) et l'Office allemand d'Echanges universitaires (DAAD). Le projet initial était de faire se rencontrer, pour la première fois, les linguistes allemands et français travaillant, dans le cadre des nouvelles théories linguistiques, sur la grammaire du français, pour leur permettre de s'informer mutuellement, de mettre au point l'état actuel des connaissances, de confronter leurs vues, et de jeter les bases d'une collaboration future. Ce projet a été ultérieurement élargi, grâce à la participation d'un certain nombre de linguistes venus de divers pays d'Europe ainsi que des Etats-Unis et du Canada.

Le Colloque s'est tenu à Paris, dans les locaux de l'Institut Goethe, et a permis aux participants d'entendre un grand nombre de communications (36 en tout). Les sujets abordés ont été très variés: si la syntaxe transformationnelle du français a été le thème principal d'un grand nombre de communications, d'autres ont abordé la phonologie, la morphologie, la sémantique, la théorie du discours, le langage des sourds-muets, etc., et beaucoup touchaient à des points fondamentaux de théorie linguistique générale.

La plupart des communications au Colloque sont reprises dans ce livre, et nous remercions les auteurs, dont la diligence à nous fournir le texte définitif de leur communication nous a permis d'assurer une publication rapide. Quelques communications cependant, lues au Colloque, n'ont pas été reçues à temps pour la publication, mais nous espérons qu'elles seront bientôt publiées ailleurs; en voici la liste:

R.J. Carter (Université de Paris VIII): "Problèmes de sémantique. La notion de 'stativité'"

François Dell (CNRS et Paris VIII) et Elizabeth Selkirk (MIT et Paris VIII): "Phonologie et morphologie du français. Remarques critiques"

Gilles Fauconnier (CNRS et Paris VIII): "Positions opaques et non-référentielles"

H. Lüdtke (Berlin): "Algorithmus der französischen Verbalflexion"

Luise Pusch (Kiel): "Kausale Adverbialphrasen im Deutschen und Italienischen"

Nous tenons à remercier chaleureusement les personnes et les institutions qui ont rendu possible ce colloque et cette publication. En tout premier lieu, l'Office allemand d'Echanges universitaires (DAAD), dont le soutien financier et logistique a été décisif; nous sommes tout particulièrement reconnaissants à M. R. Stephan, Directeur de la Section parisienne du DAAD, qui a participé activement à la préparation du Colloque à tous ses stades. En second lieu, l'Institut Goethe de Paris et son Directeur, qui nous ont aimablement offert l'hospitalité de leurs locaux. Enfin, Mesdames Susanne Schwietzke et Catherine Morin, pour l'organisation matérielle du Colloque.

Christian Rohrer
Universität Stuttgart

Nicolas Ruwet
Université de Paris VIII

SCHEMA D'UNE SYNTAXE TRANSFORMATIONNELLE A NIVEAUX MULTIPLES

Jacques Lerot (Université de Louvain)

0. Introduction

Notre propos s'inscrit dans le cadre de la sémantique générative. Il me semble inutile de retracer ici l'évolution des recherches qui ont abouti à l'hypothèse d'une sémantique générative. On en trouvera d'excellents exposés en français dans: RUWET, N. (1972), *Théorie syntaxique et syntaxe du français*, Paris, et DUBOIS-CHARLIER, F. et GALMICHE, M. (1972), *La sémantique générative*. In: *Langages* 27.

Cette sémantique générative ne constitue pas encore un ensemble homogène, mais plutôt une collection de tentatives plus ou moins audacieuses qui se caractérisent par le refus de séparer sémantique et syntaxe et par le rejet d'une sémantique purement interprétative.

Il nous a semblé intéressant de confronter les différentes théories en présence en recherchant non pas tant des critères d'évaluation, mais plutôt comment ces tentatives se situent les unes par rapport aux autres et surtout comment elles peuvent s'éclairer et se compléter mutuellement.

Le but premier de nos préoccupations n'est donc pas d'élaborer une sémantique générative, mais de rechercher comment les diverses théories en présence peuvent s'intégrer en une *synthèse*.

L'absence de synthèse est très regrettable. Cette absence explique en partie pourquoi les pédagogues restent étonnamment fidèles à une grammaire traditionnelle plus ou moins teintée de structuralisme. On a en effet l'impression que les professeurs préfèrent une grammaire peut-être moins cohérente, mais plus exhaustive à des théories certes très intelligentes et beaucoup plus cohérentes, mais compliquées et surtout partielles.

C'est pourquoi nous tenterons d'esquisser ici un *cadre général* dans lequel pourront s'intégrer les diverses théories génératives et transformationnelles.

1. *Les abstractions*

Nous avons tout d'abord été frappé par la relative simplicité et surtout par le haut *niveau d'abstraction* auquel les différentes théories se situent. Les grammaires traditionnelles ou taxinomiques utilisées dans l'enseignement impliquent également un certain degré d'abstraction, mais celui-ci est relativement moins élevé que dans les théories sémantiques.

Ceci nous invite à établir une *échelle d'abstraction* comprenant un certain nombre d'échelons ou niveaux caractérisés chacun par le nombre et la nature des abstractions qu'il a fallu opérer pour s'y hisser.

Nous admettrons ensuite qu'on puisse décrire la structure d'un énoncé *de façons différentes* selon le niveau d'abstraction auquel on se place et envisager successivement les aspects suivants (entre autres): structure phonologique, structure morphologique, structure en constituants syntaxiques, structure fonctionnelle, relations casuelles, etc. à des niveaux chaque fois différents.

2. *Le processus dérivationnel*

Toutefois - et ceci est très important - chacun de ces niveaux n'est pas tout à fait indépendant de l'autre, mais constitue chaque fois une *étape* du processus dérivationnel.

En effet, la grammaire englobe un système de règles qui transforme des indicateurs syntagmatiques en indicateurs syntagmatiques. Le dernier indicateur syntagmatique - celui qui ne peut plus être transformé - représente la structure de surface, c'est-à-dire celle qui se présente à l'observation immédiate, et est, de tous les indicateurs syntagmatiques, le plus concret ou le moins abstrait.

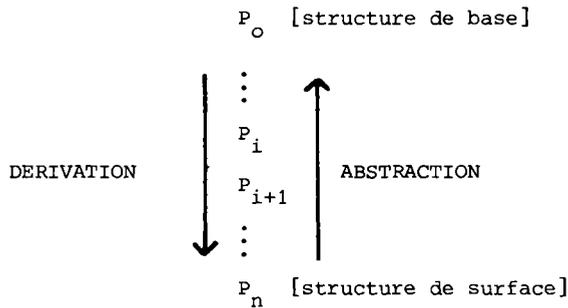
Un indicateur syntagmatique P_i sera dit *plus abstrait* que P_{i+1} lorsque ce dernier est *dérivé* du premier par transformation.

Il est donc légitime de penser que plus un indicateur syntagmatique sera éloigné de la surface, plus il sera abstrait.

On peut même aller plus loin et établir, à titre d'hypothèse de travail, un *parallélisme* entre *degré d'abstraction* et *degré de sémantisme*. Plus une structure est éloignée de la surface, plus elle est abstraite et sémantique. De ce fait, on ne pourra plus affirmer qu'une structure est sémantique et que l'autre ne l'est pas, mais simplement qu'une structure est

plus ou moins sémantique que telle autre.

Fig. 1



3. Généralisations et universalité

Toute théorie, et en particulier toute théorie linguistique, suppose un certain degré d'abstraction. L'intérêt de ces abstractions est évident: elles permettent de procéder à des *généralisations* impossibles autrement.

Prenons comme exemple la *catégorie du nombre*. Les règles d'accord en nombre qui se manifestent entre le verbe conjugué et son sujet sont indépendantes de la forme phonique de l'expression du nombre. Il est donc nécessaire de faire, à ce niveau de la description, abstraction des réalisations phoniques de la catégorie du nombre afin de formuler des règles générales.

On peut s'apercevoir que les règles deviennent de plus en plus générales au fur et à mesure qu'elles deviennent abstraites. Les structures les plus profondes, c'est-à-dire les structures les plus abstraites, ont un tel aspect de généralité qu'on les a supposées *universelles*.

Toutefois, généralité et universalité ne sont pas synonymes, car les généralités peuvent très bien ne concerner que la structure d'une seule langue. Il n'en reste pas moins évident que la ressemblance structurale des langues particulières augmente à la mesure des généralisations et donc des abstractions. On ne pourra cependant qualifier une règle ou une structure d'universelle que lorsque tous les éléments idiosyncratiques en auront été abstraits.

La règle qui définit le *syntagme prépositionnel* comme l'association d'une préposition et d'un syntagme nominal possède un haut pouvoir de généralité et suppose un grand nombre d'abstraction. Mais cette règle ne fait pas abstraction des catégories lexicales ou syntaxiques. Elle ne serait donc

valable que pour les langues qui possèdent ces catégories.

Le degré d'universalité d'une règle ou d'une structure est donc *relatif*. Il est proportionnel au nombre et à la nature des abstractions que ces règles ou structures représentent.

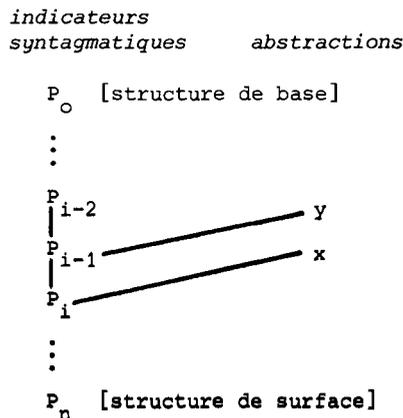
4. *Simplification et perte d'information*

On constate également que plus une règle est générale, plus elle est *simple*.

Cette simplification ne manque pas de décevoir de nombreux linguistes et surtout les pédagogues. En effet, les généralisations et les simplifications s'accompagnent souvent d'une *perte d'information* proportionnelle au degré d'abstraction. L'information perdue représente approximativement les éléments dont il a été fait abstraction.

Si P_{i-1} est obtenu de P_i après avoir fait abstraction de x , P_{i-2} de P_{i-1} par l'abstraction de y , la structure de base P_0 représentera alors une structure plus abstraite, générale et simple, mais aussi *très pauvre*.

Fig. 2



Ceci contredit en partie le principe même d'une sémantique générative qui veut que la structure de base contienne toutes les informations pertinentes du point de vue sémantique.

5. *Le lexique*

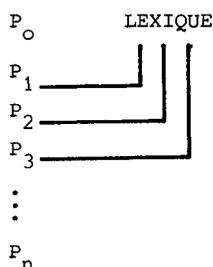
Une partie des informations perdues par le processus d'abstraction concerne le *lexique*. Celui-ci contient une grande quantité d'information de nature

diverse: phonologique, morphologique, syntaxique et sémantique.

Ces diverses informations ne sont pas pertinentes à tous les niveaux de description. Les caractères morphologiques ou diacritiques concernant par exemple le type de conjugaison ou de déclinaison ne sont pertinents qu'au niveau morphologique. On peut les ignorer à un niveau plus abstrait.

Le processus de généralisation entraîne l'abstraction de phénomènes lexicaux qui sont alors à regrouper dans un *lexique* qui contiendra donc une grande partie des informations absentes de P_0 . Lors du processus dérivationnel, les éléments lexicaux ne seraient pas introduits en bloc, mais au fur et à mesure, en commençant par les éléments les plus abstraits.

Fig. 3



6. La base

Toutefois, les informations qui font l'objet d'une abstraction, ne sont pas toutes de nature lexicale.

Si on décrit par exemple la *structure fonctionnelle* d'une phrase, il est peu important de savoir si le sujet représente le locuteur (*je*), l'auditeur (*tu*), une tierce personne, une chose ou une proposition. Pour établir la structure SUJET-VERBE-OBJET on peut donc faire abstraction des *composantes pragmatiques* du discours. Par contre, ces éléments sont indispensables pour la description morphologique (conjugaison, pronoms).

Si on fait dériver les phrases *actives* et leurs correspondantes *passives* d'une même structure, on postule une structure plus abstraite qui serait indépendante de la *perspective communicative* de la phrase.

Il est bien évident qu'une structure de base qui ne contiendrait aucune information relative aux composantes pragmatiques du discours ou à la perspective communicative de la phrase serait très pauvre.

C'est pourquoi il faut distinguer:

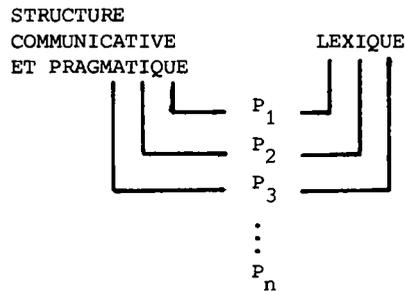
- la structure communicative et pragmatique de base (SCP), contenant un

maximum d'information, d'une part,
 - et la structure abstraite, obtenue au terme du processus d'abstraction,
 d'autre part.

6.1 *Structure communicative et pragmatique*

Les éléments contenus dans la structure communicative et pragmatique (SCP) ont été, tout comme les éléments lexicaux, abstraits à des niveaux différents et sont, dans le processus dérivationnel, pertinents à des niveaux différents.

Fig. 4



6.2 *Structure syntaxique primitive*

En conséquence, la structure syntaxique la plus simple, obtenue au terme des processus d'abstraction, ne devrait pas contenir tous les éléments d'information, puisque ceux-ci figurent soit dans la structure communicative et pragmatique, soit dans le lexique.

Elle ne pourrait pas davantage être considérée comme structure première, car le minimum d'information qu'elle contient ne pourra provenir que des deux composantes de base: la structure communicative et pragmatique d'une part, et le lexique d'autre part.

Nous connaissons mal cette structure syntaxique primitive, mais elle se distingue assez nettement des deux composantes de base.

Tandis que la structure communicative et pragmatique décrit l'organisation de la communication et ne contient aucun élément lexical, le lexique est un inventaire d'éléments non organisés en une séquence communicative.

Pour que la communication ait lieu, il est nécessaire de réunir en une seule structure perspective communicative et éléments lexicaux.

Mais nous avons vu que les informations contenues tant dans la structure

communicative que dans le lexique ne sont pas pertinentes à tous les niveaux de la description linguistique.

Par conséquent, la structure syntaxique primitive représenterait le niveau grammatical le plus abstrait, c'est-à-dire le premier niveau où des éléments lexicaux très abstraits seraient introduits dans une structure communicative primitive.

On peut encore s'aventurer plus loin dans les hypothèses. La structure communicative et pragmatique ne se présente pas comme une structure de la phrase, mais, puisque les composants pragmatiques se développent généralement sur un texte entier, cette structure serait plutôt textuelle. La structure du lexique n'est évidemment ni de nature phrasique ni textuelle.

On peut supposer que la structure syntaxique primitive serait le lieu où commence l'élaboration de la phrase, où les variables de la structure communicative et pragmatique sont remplacées par des constantes lexicales. Ceci n'est certes qu'une hypothèse qu'il est actuellement difficile de vérifier, mais elle est intéressante, car elle permettrait de concilier grammaire de la phrase et grammaire du texte.

7. *Avantages*

Ce schéma d'une grammaire à niveaux multiples permet de postuler différents niveaux d'abstraction et des structures de plus en plus simples et générales tout en maintenant le principe selon lequel la base de la grammaire contiendrait tous les éléments pertinents de l'information.

Ce modèle a en outre l'avantage de mieux *situer* les théories syntaxiques en présence et tout particulièrement:

- le modèle générativiste de LAKOFF,
- la grammaire des cas de FILLMORE,
- la convention des X barrés de CHOMSKY,
- la base de la théorie générative classique,

car chacune de ces tentatives fait appel à des abstractions différentes et propose des généralisations également différentes.

Un des intérêts majeurs d'une syntaxe à niveaux multiples est que les structures d'un niveau sont *transformables* en structures d'un autre niveau moins abstrait en y incluant des informations supplémentaires provenant soit du lexique, soit de la base communicative, soit des deux.

Ce schéma permet également de rendre compte de l'*interdépendance* du

lexique et de la syntaxe. L'insertion d'éléments lexicaux plus concrets provoque le passage d'une structure abstraite à une structure moins abstraite.

Il rend également compte de l'*interdépendance de la sémantique et de la syntaxe*. En effet, la sémantique et la syntaxe ne s'excluent pas et rien n'empêche de postuler une syntaxe sémantique ou une sémantique syntaxique. Si on admet que le degré de sémantisme d'une structure augmente à la mesure des abstractions, les structures syntaxiques les plus abstraites seront également les plus sémantiques.

Finalement, on peut espérer que les querelles qui opposent les tenants des diverses théories s'estomperont si l'on tient compte des niveaux d'abstraction généralement différents auxquels ceux-ci se placent. Les structures proposées par les uns seraient convertibles en des structures *plus* ou *moins* abstraites, compatibles avec les structures proposées par d'autres analystes.

8. *Conclusion*

Les questions nombreuses qui se posent à propos d'une telle grammaire ne trouveront leur réponse qu'après une étude détaillée des différents niveaux d'analyse et des abstractions qu'ils supposent. C'est un travail de grande envergure, mais nous disposons dès à présent d'un *fil conducteur*.

Puisque toute analyse linguistique repose sur certaines abstractions, il importe de savoir *exactement* à quelles abstractions il a été procédé. Il est alors possible de situer cette description avec précision sur l'échelle dérivationnelle et de l'intégrer dans l'ensemble de la grammaire. Mais il faut surtout, lors d'une analyse de détail, conserver le même niveau d'abstraction, sous peine de tomber dans l'incohérence et la confusion et de répéter certaines erreurs de la grammaire traditionnelle.

LA DISLOCATION A GAUCHE COMME CONSTRUCTION
BASIQUE EN FRANÇAIS*

Paul Hirschbühler (Université de Paris VIII)

1. A la suite de l'analyse donnée par Ross pour l'anglais, les phrases du type de (1) sont généralement considérées comme dérivées de phrases du type de (2) par une transformation de copie vers la gauche, la dislocation à gauche (3) (Ross, p. 232).

- (1a) Paul, Pierre s'est battu avec lui.
b) Mes amis, j'avais pris congé d'eux sans leur annoncer ma disparition définitive. (Régnier, *Le Divertissement Provincial*, d'après Sandfeld, I, § 29)
- (2a) Pierre s'est battu avec Paul.
b) J'avais pris congé de mes amis sans leur annoncer ma disparition définitive.
- (3) X - NP - Y $\xrightarrow{\text{copie}}$ 2 # [1- [2_{+Pro}] -3]
1 2 3

Il nous semble qu'aucun véritable argument n'a été apporté pour justifier une telle transformation, et un certain nombre de faits indiquent d'autre part qu'elle doit être abandonnée.

2. Nous partirons d'abord de phrases quelque peu différentes. Quelle analyse peut-on donner pour les phrases du type de (4), où un *NP* non pronominal, une épithète, est utilisé comme anaphore du *NP* placé en tête de phrase?

- (4a) Paul, Pierre vient de se battre avec cet idiot.
b) Mes amis, j'avais pris congé de ces vantards sans leur annoncer ma disparition définitive.

On peut essayer de dériver (4) de (5),

- (5a) Pierre vient de se battre avec cet idiot de Paul.
b) J'avais pris congé de mes vantards d'amis sans leur annoncer ma disparition définitive.

* Je remercie pour leurs nombreuses suggestions et critiques, Nicolas Ruwet, Richie Kayne, Joe Emonds et Carlota Smith.

mais les diverses analyses envisageables sont inadéquates pour plusieurs raisons.

(i) La solution qui consisterait à dériver (4) de (5) par topicalisation à gauche, c'est-à-dire par la transformation qui transporte un syntagme en tête de phrase sans laisser de copie pronominale dans la position occupée initialement par ce syntagme, se heurte à plusieurs difficultés:

a) l'application de topicalisation à (5a) amènerait à engendrer (6) au lieu de (4a), étant donné qu'en français la préposition associée à un *NP* est toujours déplacée avec celui-ci lors de la topicalisation, ainsi que le montrent les exemples de (7):

(6) *De Paul, Pierre vient de se battre avec cet idiot.

(7a) A Paris, la vie est très chère.

b) Au truc de rejeter les chenilles du "secondaire" j'étais devenu beaucoup moins habile. (Céline, *Le Voyage au Bout de la Nuit*, p. 224, Folio).

b) (8) étant grammatical, on doit conclure qu'il ne peut être le résultat de l'application de topicalisation, les cas clairs de topicalisation comme (9a) et (9b) étant agrammaticaux dans le même environnement syntaxique:

(8) (Oh) Pierre, le type qui vient de se disputer avec cet idiot vient de se faire renverser par une voiture.

(9a) *A Paris, le garçon qui m'a dit que la vie est très chère se trouve à Rome pour l'instant.

b) *Au truc de rejeter les chenilles du "secondaire", ceux qui étaient devenus beaucoup moins habiles étaient mal vus.

(ii) La topicalisation étant inadéquate, on peut essayer de dériver (4a) de (5a) par dislocation à gauche, mais l'application de cette transformation conduirait en fait à engendrer (10), qui est agrammatical:

(10) *Paul, Pierre vient de se battre avec cet idiot de lui.

Pour obtenir (4a) on devrait dès lors postuler l'existence d'une transformation effaçant *de Pronom* dans le cadre /épithète---/; s'il n'existe pas de raison indépendante pour la justifier, le fait d'être forcé à y avoir recours ici constitue un argument contre l'analyse par dislocation. On pourrait essayer de la justifier en disant que de toute façon on a besoin de quelque chose pour empêcher qu'on n'obtienne en surface des suites comme (11) lorsque celles-ci sont le résultat de l'application des règles de base uniquement:

(11) *Cet idiot de lui.

Mais on peut montrer facilement que les règles de base ne permettent jamais d'engendrer des suites comme (11). Si l'on compare (12) et (13),

(12) Mon idiot de (petite) soeur.

(13) *Cette idiote de $\left. \begin{array}{l} \text{ma} \\ \text{cette} \\ \text{la} \\ \text{une} \end{array} \right\}$ (petite) soeur.

on observe que la suite à la droite de *idiot de* ne peut pas contenir de déterminant, c'est-à-dire que cette séquence n'est pas un *NP*, en particulier un *NP* défini. Or, *déterminant+X+N* et *Pronom tonique* sont tous deux des expansions de *NP*. Ceci permet de prédire qu'on n'obtiendra jamais (10) à partir de (5a) par dislocation à gauche ni (11) par l'application des règles de base. Ajoutons encore que si l'on veut dériver (14) par l'une des transformations examinées jusqu'ici, on est obligé d'engendrer des séquences comme (13), ce qui constitue un argument contre ces analyses¹:

(14) (Oh) ma soeur, je viens de rencontrer cette idiote à Paris.

3. Les analyses des phrases du type de (4) proposées jusqu'ici se révélant inadéquates, il faut ou bien proposer une autre analyse par transformation (nous y reviendrons plus bas) ou bien en proposer une basée sur l'introduction de nouvelles règles syntagmatiques. Nous avons choisi cette dernière solution. Les phrases du type de (1) et de (4) sont en fait des manifestations d'une même construction qui ne diffèrent que par le choix du type de *NP* anaphorique du *NP* disloqué. Une analyse rendant compte de façon unique de ces constructions, à condition de ne pas être *ad hoc*, est préférable à une analyse ne rendant pas compte de leur similitude. Nous

1 Il existe encore d'autres arguments. Ainsi, les expressions du type *cet idiot de X* ne peuvent être dissociées. On l'observe aussi bien par des faits syntaxiques (i) que sémantiques (ii):

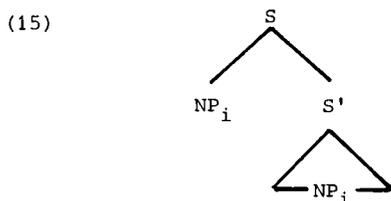
(i) a) J'ai revu cet idiot de Pierre.

b)* C'est (de) Pierre que j'ai revu cet idiot.

(ii)a) Je pense que je vais balancer $\left. \begin{array}{l} \text{cette} \\ \text{ma} \end{array} \right\} \left\{ \begin{array}{l} \text{putain} \\ \text{bon dieu} \\ \text{putain de bon dieu} \end{array} \right\}$
de voiture à la casse.

b)* $\left\{ \begin{array}{l} \text{Cette} \\ \text{Ma} \end{array} \right\}$ voiture, je pense que je vais balancer $\left\{ \begin{array}{l} \text{putain} \\ \text{bon dieu} \\ \text{putain de bon dieu} \end{array} \right\}$ à la casse.

proposons de décrire ces constructions au moyen de règles de base permettant d'engendrer des structures profondes comme (15), où les indices identiques associés aux *NP* indiquent qu'ils sont coréférentiels.



Remarquons tout de suite que des exemples comme (16) et (17), où le *NP* disloqué est repris par une description définie, ne présentent aucun problème pour l'analyse proposée:

- (16) La chasse à l'étudiant, je pense que la police a toujours considéré cette activité comme un sport très agréable.
- (17) La grande blonde qui est là-bas, je pense que j'ai déjà vu cette tête-là quelque part.

On pourrait essayer de rendre compte de ces phrases au moyen de structures profondes où le *NP* disloqué en surface apparaît tout d'abord comme apposé au *NP* avec lequel il est coréférentiel. Mais une telle analyse est très douteuse étant donné qu'on peut construire des exemples d'apposition pour lesquels il n'existe pas de construction parallèle avec dislocation:

- (18a) Je pense que j'irai à Paris, la ville lumière, cette année-ci.
- b)* La ville lumière, je pense que j'irai à Paris cette année-ci.

De plus, une telle analyse n'est pas possible pour les exemples du type de (1) et de (4).

Notons enfin que les différentes expressions anaphoriques mentionnées ici, les pronoms, les épithètes, et les descriptions définies, se retrouvent dans d'autres cadres où on ne songerait pas, je crois, à les dériver d'expressions plus complexes par transformation:

- (19a) Quand Jean est entré, cet idiot s'est mis à nous abreuver d'injures.
- b) La grande blonde se dirigeait vers nous. Il me semblait avoir déjà vu cette tête-là quelque part.

Ceci permet de dire qu'on ne gagne rien en ce qui concerne les relations de coréférence à ne pas engendrer les *NP* coréférentiels dans la position qu'ils occupent en surface et sous la forme qu'ils y revêtent.

4. Jusqu'ici nous avons essayé de montrer que les phrases du type de (4) et de (16) ne pouvaient pas être dérivées par transformation et nous avons proposé de leur attribuer, ainsi qu'à (1), une même description. Nous n'avons cependant pas montré que l'analyse par dislocation était impossible pour les phrases du type de (1). Il est possible de trouver, dans l'ensemble des contraintes sur les transformations et dans certains faits indépendants de celles-ci, des raisons pour ne pas dériver (1) par transformation.

(i) Dans *Conditions on Transformations*, Chomsky fait l'hypothèse que les mouvements de syntagmes vers la gauche par-dessus les frontières de phrases résultent du placement de ces syntagmes dans le noeud *COMP* (*lementizer*) du premier *S* qui les domine et de la remontée de ces syntagmes de *COMP* en *COMP* jusqu'en tête de phrase au moyen d'une transformation cyclique (Chomsky, p. 45). Cette remontée est soumise à la condition que les noeuds *COMP* se trouvent dans des cycles adjacents. Dans ce cadre, (20a) ne peut être dérivé de (20b):

- (20a) Pierre, le garçon qui s'est battu avec lui vient d'être arrêté.
- b) ($COMP_1$ ((le garçon ($COMP_2$ (le garçon s'est battu
 S_0 S'_0 NP_1 S_1 S'_1
avec Pierre))) (vient d'être arrêté)))
 S'_1 S_1 NP_1 VP VP S'_0 S_0

En effet, dans (20b) on peut copier *Pierre* dans $COMP_2$, mais on ne peut le faire passer dans $COMP_1$, les deux *COMP* étant séparés par le noeud cyclique NP_1 . De toute façon, dans le cas de la dislocation, l'hypothèse du placement du syntagme disloqué dans le noeud *COMP* est inadéquate, puisque l'on trouve la dislocation dans les questions avec mot interrogatif et que le mot interrogatif occupe la position de *COMP* dans les analyses qui admettent l'existence d'un tel constituant:

- (21) Paris, quand crois-tu que nous y habiterons?

(ii) Si l'on adopte la formulation standard de la dislocation donnée en (3), la condition sur les sujets spécifiés (Chomsky, p. 26), qui interdit à une transformation de mettre en cause *X* et *Y* dans la configuration ...*X*... ($Z \dots WYV \dots$), où α est un noeud cyclique et *Z* le sujet spécifié de *WYV* (que pour notre propos nous nous contenterons d'identifier à un sujet spécifié lexicalement), empêche de dériver (20a) de (20b). Cette condition - et ce n'est pas immédiatement évident - n'exige en effet pas que *X* et *Y* soient des constituants précisés dans le schéma structural de la transformation.

Il peut s'agir simplement de la position où sera déplacé un constituant, position n'apparaissant que dans le changement structural de la transformation. Ceci est suggéré par une extension de la condition de sous-jacence (qui est définie sur le même schéma structural que celle des sujets spécifiés) où *X* se trouve à droite de *Y* (la position relative de *X* et de *Y* est peut-être indifférente selon Chomsky, cf. pp. 43-44) et où il n'est fait mention de *X* et de *Y* que comme positions. Les exemples donnés - l'extraposition - confirment d'ailleurs cette interprétation.

(iii) Dans sa thèse, Ross constate que la dislocation à gauche n'est pas soumise à certaines des contraintes qu'il propose, notamment à la contrainte sur les syntagmes nominaux complexes, comme le montrent les exemples (20a) et (22):

- (22a) Pierre, le garçon qui s'est attaqué à lui vient d'être arrêté.
- b) Ce projet, ceux qui en parlent le plus sont ceux qui ne l'ont pas vu.

Ross en rend compte en disant que les règles de copie ne sont pas soumises à ces contraintes, contrairement aux règles de déplacement. Mais il ne semble pas que, pour le français au moins, la différence entre transformation de copie et transformation de déplacement (ou entre structures profondes dans lesquelles un syntagme placé en position détachée est repris ou non dans la phrase par un syntagme anaphorique) soit ce qui détermine la soumission ou non aux contraintes de Ross:

- (23a) A moi, il ne me fait pas peur.
- b) De ce nouveau projet, Pierre en a beaucoup parlé.
- (24a)* A moi, le garçon qui ne me fait pas peur vient d'arriver.
- b)* De ce projet, ceux qui en parlent le plus sont ceux qui ne l'ont pas vu.

Si c'était la présence d'une copie pronominale reprenant le *NP* disloqué qui importait, on s'attendrait à ce que (24) soit grammatical. Comme il ne l'est pas, l'hypothèse de la copie pronominale ne permet pas de rendre compte de la grammaticalité de (20a) et de (22).

(iv) Il existe enfin des exemples de dislocations dont aucune analyse par transformation ne peut espérer rendre compte, notamment (25a-d):

- (25a) Le coupable, on en trouve toujours un dans ces sortes d'affaires. (Régnier, *Le Divertissement Provincial*, 216, dans Sandfeld, I, p. 154)

- b) Un roman, le notaire n'en avait plus lu depuis quarante et un ans. (Montargis, *Par devant notaire*, 76, dans Sandfeld, I, p. 154)
- c) Foires, comices ou expériences, le fils Castain n'y assistait jamais. (Prévost, *L'Adjudant Benoît*, 2, dans Sandfeld, I, p. 154)
- d) La seule chose qu'elle aimait de lui, ces yeux blêmes et leur adouci regard, elle ne les voyait plus. (Sandfeld, I, p. 46)

5. Etant donné notre analyse et le cadre d'Emonds des transformations préservatrices de structure, on peut prédire qu'il ne doit pas être impossible de trouver en français de *NP* disloqué à l'intérieur d'une phrase non-radical (en gros, d'une subordonnée), et l'on trouve de telles phrases²:

- (26a) Je sais bien que des pommes, tu ne lui en as donné que deux.
- b) Je sais bien que ma soeur, Jean s'est battu avec cette idiote.
- c) Gageons que son prochain volume, Bourciez l'écrira sur quelque paquebot ou dans la carlingue frémissante d'un avion. (Blinkenberg, p.24)
- d) Je suis parti parce qu'en fin de compte, cet hôtel, on y est très mal servi.
- e) Le fait que Paul, Jean ne lui ait donné que deux pommes, alors que Marie, elle, en a reçu une dizaine, ne m'étonne pas du tout.

Avec notre analyse, ces phrases ne constituent plus des contre-exemples à l'hypothèse d'Emonds selon laquelle les transformations dans les phrases non-radicales préservent la structure; mais l'on trouve apparemment d'autres contre-exemples à la théorie d'Emonds, comme (27), ce qui nous empêche d'en tirer un argument pour notre analyse.

- (27a) L'époque où, à Paris, j'ai rencontré Paul, est bien loin.
- b) Le jour où au truc de rejeter les chenilles de "secondaire" je serai devenu moins habile ne me semblait pas proche.

2 Notons cependant que la dislocation à gauche est impossible ou très douteuse dans divers types d'enchâssées:

- (i) a) Le garçon qui, des pommes, en a volé beaucoup vient d'être arrêté.
- b) La ville où des pommes, Pierre en a volé beaucoup vient d'être bombardée.
- c) J'ai ordonné à Pierre de, Jean, lui parler pendant ton absence.